

## Procédurier pour la confection des protecteurs buccaux

### La confection d'un protecteur buccal comporte les étapes suivantes :

#### PREMIERE SÉANCE – Empreintes :

- 1- Compléter le questionnaire de santé dans Salud.  
Faire approuver par votre clinicien et faites signer le questionnaire par le patient.  
Pour les étudiants qui se feront confectionner un protecteur buccal par un collègue de classe, vous devrez vous ouvrir un dossier auprès de votre personne-ressource au préalable afin de pouvoir vous faire assigner une place en clinique.
- 2- À partir du questionnaire médical et d'un examen visuel extra-oral et intra-oral, noter toute condition médicale ou buccodentaire qui contre-indiquerait ou qui nuirait à la confection d'un protecteur buccal à la clinique de l'Université.

#### Exemple de conditions buccodentaires à exclure :

- Présence d'appareils orthodontiques avec boîtiers
- Carie dentaire active au stade cavitaire
- Obturation dentaire grossièrement défectueuse, brisée ou mobile
- Ouverture de la bouche limitée
- Présence de plaque ou débris sur les dents  
(Dans ce cas, vous remédiez à la situation à l'aide d'un kit d'hygiène. Donnez les instructions d'hygiène et supervisez le brossage.)

Valider avec votre clinicien l'indication et l'absence de contre-indications pour la fabrication du protecteur buccal à la clinique de l'Université de Montréal.

- 3- Si le patient est un patient régulier de la clinique passer directement à l'étape 4.  
  
Si le patient n'est pas un patient régulier de la clinique, obtenir de votre patient un consentement pour traitement limité au protecteur buccal. Ce consentement se trouve dans Salud, section « Documents et prescriptions à signer ». Faites signer le consentement par votre patient, et faites approuver par votre clinicien.
- 4- Prendre des empreintes en alginate des deux maxillaires.  
Conserver les empreintes dans un essuie-tout imbibé d'eau.
- 5- Prendre un articulé en cire en position d'intercuspidation maximale. Assurez-vous d'avoir les marques d'occlusion à l'antérieur (épaisseur finale d'environ 3 mm qui correspondra à l'épaisseur du produit fini).

- 6- Veuillez valider avec votre clinicien la qualité des empreintes et de l'articulé.
- 7- Entrer dans Salud le code de traitement 13510, faire autoriser par votre clinicien. Mettre le statut du traitement à « en cours ». Demander au patient de payer le total des frais à la fin de la première séance. Tous les patients, sans exception, doivent défrayer ces honoraires avant l'envoi des modèles au laboratoire.
- 8- Demander à votre patient s'il souhaite qu'on inscrive quelque chose sous la couche de finition du protecteur buccal (exemple : nom de famille, numéro ou surnom de joueur)
- 9- Couler les empreintes et dégrossir les modèles. Indiquer l'extension souhaitée du protecteur buccal au crayon à la mine, faites vérifier et corriger par votre clinicien. Remplir et faire signer par votre clinicien une prescription de laboratoire pour protecteur buccal thermoformé de 2 couches de 3 mm + 2mm. S'il s'agit d'un athlète des Carabins, indiquez-le aussi sur la prescription (identification qui pourra être insérée entre les deux couches).
- 10- Identifiez les modèles et faites signer la prescription par votre clinicien.
- 11- Demandez au technicien de laboratoire quand le protecteur buccal sera prêt pour la mise en bouche au moment de remettre les modèles. Il se peut que la mise en bouche se fasse plusieurs semaines après la prise d'empreinte, surtout s'il y a une grande demande de protecteurs buccaux. Les techniciens de laboratoire déposeront les modèles + protecteur buccaux à dégrossir (s'il y a lieu) au guichet de la clinique de CPP afin d'éviter un trafic trop important d'étudiants dans leur laboratoire.

#### DEUXIÈME SÉANCE - Mise en bouche :

- 1- Assurez vous d'être avec le même clinicien qu'à la première séance, sauf exception validée au préalable par vos cliniciens. Noter tout changement à l'histoire médicale. Évaluer la qualité du produit fini avant la mise en bouche.  
Essayer le protecteur buccal sur le modèle.  
Faire valider par votre clinicien.
- 2- Essayer en bouche le protecteur buccal. Vérifiez et ajustez au besoin:
  - a. l'insertion, l'adaptation, la stabilité,
  - b. le confort, notamment dans les replis muqueux et en postérieur
  - c. l'occlusion. Contacts en postérieur gauche + droit + antérieur.
- 3- Faire valider la mise en bouche par votre clinicien.
- 4- Remettre au patient le duplicata du modèle du haut (pour entreposage prolongé du protecteur), et invitez votre patient à revenir vous voir pour tout ajustement qui pourrait être requis. Vous êtes responsable du suivi de ce protecteur buccal.

- 5- Il est important de se rappeler que la mise en bouche se fait relativement rapidement (normalement en moins d'une heure) et que vous devriez vous inscrire à l'horaire un 2e patient de CPP pour les 2 heures restantes de la séance. Il faudrait vous assurer que le clinicien vous évalue pour la première heure de mise en bouche du protecteur et les 2 autres heures d'autres soins.

\*\*P.S. : SVP assurez-vous d'avoir ce procédurier en clinique.

Félix Girard, Robert Durand et René Voyer  
Co-chefs du service de prévention et de parodontie  
Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal

Mise à jour : le 6 février 2018

/FG, RV, RD